

ANNEXE I : DEMANDE D'AGREMENT AUX AVANTAGES FISCAUX
SUR LES PRODUITS PETROLIERS POUR LA PERLICULTURE

NOM du titulaire de la carte de producteur :

Type de la carte de producteur: **PPP / Elevage / PHP**, validité jusqu'au :/...../.....

Superficie accordée : **ha** Nombre de ligne de collectage accordée : **lignes**

N° Exploitant : BP : Lieu: Ile:

Tel : Fax :

Caractéristiques des embarcations (Ferme et Elevage) :

- 1) Marque /Type N°, nom : Long. :
- 2) Marque /Type N°, nom : Long. :
- 3) Marque /Type N°, nom : Long. :
- 4) Marque /Type N°, nom : Long. :
- 5) Marque /Type N°, nom : Long. :

Caractéristiques des moteurs hors-bord :

- 1) Marque Type *Tps* Puissance : *CV*
- 2) Marque Type *Tps* Puissance : *CV*
- 3) Marque Type *Tps* Puissance : *CV*
- 4) Marque Type *Tps* Puissance : *CV*
- 5) Marque Type *Tps* Puissance : *CV*
- 6) Marque Type *Tps* Puissance : *CV*

Liste des autres matériels consommant du gazole (type, puissance, consommation /An)

- 1)
- 2)
- 3)

Liste des autres matériels consommant de l'essence (type, puissance, consommation /An)

- 1)
- 2)
- 3)

Distance en kilomètres à parcourir entre les différents points d'exploitation

Distance	Kms / jour (Aller Simple)	Kms / semaine (A/R)	Kms / mois (A/R)	Kms / an (A/R)
Domicile vers la ferme (Fare greffe)				
Domicile vers le village				
Ferme vers stations d'élevage	- - -			
Ferme vers stations de collectage	- - - -			
Observations :			Total / An	
			Total / Mois	

Consommation moyenne annuelle de carburant des 12 derniers mois :

Essence.....litres/an

Gazole.....litres/an

Pièces fournies Factures

Je m'engage à signaler à la Direction des Ressources marines et minières tout changement relatif au matériel, pouvant abaisser ou augmenter la consommation annuelle de carburant.

Date :

(signature)

PARTIE RESERVEE A LA DIRECTION DES RESSOURCES MARINES

Agrément accordé le : Agent DRM / Instructeur :

Date d'échéance de l'agrément :

Renouvellement du :

Plafond annuel autorisé dans le cadre de l'exploitation de la ferme perlière :

..... litres d'essence litres de gazole

Plafond annuel autorisé dans le cadre des transferts de nacres inter-insulaires :

..... litres d'essence litres de gazole

Modifications du plafond autorisé le :